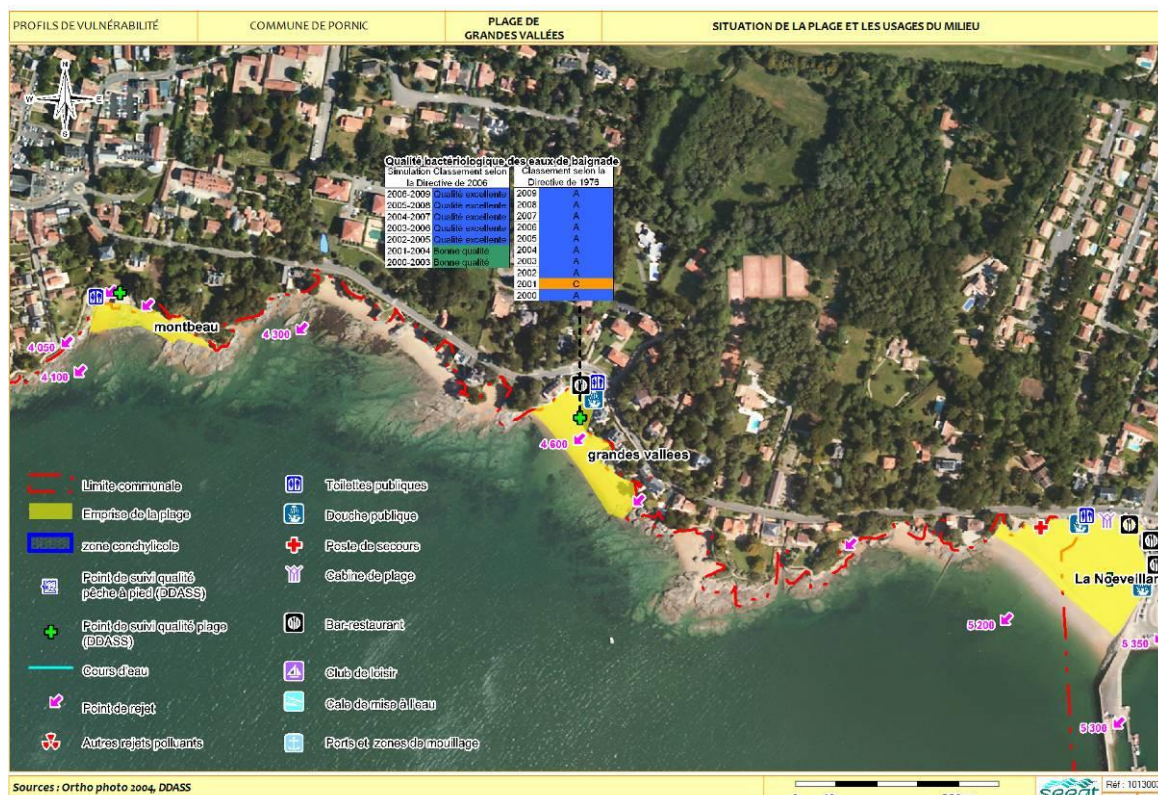


**Description de la zone de baignade**

**Nature :** sable  
**Longueur :** 140 m  
**Largeur :** 100 m (plage et estran)  
**Marnage moyen :** 3,5 m  
**Marnage maximum :** 5 m  
**Dates de la saison balnéaire :** 15 juin – 15 septembre  
**Localisation du point ARS :** X : 261687 ; Y : 2244199 (Lambert II)  
**Fréquentation maximale :** 125 - 250 personnes  
**Équipement :** sanitaires, douche, bar-restaurant, cabines de bain, poubelles  
**Accessibilité aux animaux :** non  
**Autres activités :** absence  
**Zone riveraine :** nombreux aménagements en haut de plage - zone urbaine de densité moyenne.  
**Occupation du sol :** tissu urbain continu le long du littoral  
**Population permanente :** 14 902 (sur la commune)  
**Population estivale :** 100 000 (sur la commune)



**Qualité du milieu marin**

Evolution du classement :

ANNEE	2016	2017	2018	2019
Classement selon directive de 2006	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité

La qualité de l'eau de la plage des Grandes Vallées est d'excellente qualité vis-à-vis de la baignade. Le classement est stable dans le temps et donc peu susceptible d'évoluer dans les prochaines années.

**Potentiel de prolifération des macro-algues :**

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

**Potentiel de prolifération du phytoplancton :**

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce Alexandrium peu représentée ; Dynophysis et Pseudonitzschia fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10<sup>6</sup> cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

**Inventaire des sources potentielles de pollution**

Assainissement des eaux usées (collectif)	Réseau séparatif à 100% Non-conformités de branchement (pollution diffuse) Trop-plein sur les postes de refoulement
Eaux pluviales	Exutoires pluviaux débouchant sur la plage et à proximité Emissaire des Grandes Vallées équipé d'une prise de temps sec.
Activités industrielles	Sans objet sur la zone d'étude
Agriculture	Sans objet sur la zone d'étude
Etablissements recevant du public	Golf de Pornic (voir potentiel de prolifération du phytoplancton)
Autres sources diffuses	Animaux interdits sur la plage

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2019 : aucun.

**Caractérisation du risque**

REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE		
Emissaire pluvial débouchant sur la plage	Temps de pluie uniquement	Toutes mais risque moindre à marée haute (émissaire)	60 jours / an	Fort (niveau 4/5)	6 heures
Poste de relevage	En cas de panne ou surcharge en période pluvieuse	Toutes	exceptionnelle	Moyen (niveau 3/5)	12-24 heures
Animaux domestiques sur plage	Variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures

**Plan d'actions (calendrier des actions prévues)**

ACTIONS	DATE DE REALISATION
Fiabilisation des postes de refoulement de Grandes Vallées 1 et 2	2014
Contrôle et remise en conformité des branchements sur les réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP)	En continu
Entretien préventif de la voirie et des réseaux eaux pluviales (EP)	-
Analyses deux fois par mois sur l'exutoire d'eaux pluviales :	De 2019
Etude de faisabilité de la sécurisation des lagunes de stockage du Golf	Sécurisées depuis 2011
Lagunes de stockage du Golf : prélèvement et analyses des cyanobactéries en place	Annuellement (2011-2015)
Interdiction des chiens sur la plage (arrêté municipal du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre)	2015

**Gestion active de la qualité des eaux de baignade**

- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 8 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre) à partir de 2018
- Auto-surveillance de la qualité des eaux de baignade 2 jours par semaine pendant la saison balnéaire (du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre) à partir de 2020
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale.
- Contact : mail : [contact@pornic.fr](mailto:contact@pornic.fr) ; numéro téléphone : 02.40.82.31.11

